

Conseil d' Agglomération du 19 Mars 2015

# Budgets Principal et Aménagement : débat d' orientations budgétaires pour 2015



# Ordre du jour

- **1/ Le contexte économique :**
  - 1.1 - le contexte économique et la Loi de Finances Initiale (LFI)
  - 1.2 - la situation financière de l' ARC
- **2/ Les orientations budgétaires :**
  - 2.1- les hypothèses financières du budget principal
  - 2.2- les orientations pour le budget principal
  - 2.3 les orientations pour le budget aménagement
- **3/ Débat**

# 1.1 Le contexte économique et la Loi de Finances Initiale (LFI)

La prévision de croissance en France devrait osciller autour de 1 % en 2015. Pour rappel , la croissance 2014 devrait se fixer à + 0,4 %.

L'inflation d'ensemble devrait être comprise entre 0,8% et 1% en 2015

Pour l'Organisation Internationale du Travail, la diminution du taux de chômage en France n'interviendrait que dans deux ans. Le taux de chômage devrait s'établir autour de 10 % en 2015

La LFI prévoit une revalorisation forfaitaire des bases fiscales de 0,9 %

Le FPIC atteindra 780 millions d'euros en 2015, soit une progression de 210 millions (+ 36%).

# 1.2 – La situation financière de l'ARC

L'encours de dette des budgets principal et aménagement s'établissait à 55,12 M€ en début d'année 2014. Il s'élève à 57,99 M€ en fin d'année marquant ainsi sur l'exercice 2014 un endettement de la Collectivité à hauteur de 2,87M€.

B.PRINCIPAL en millions d'€	CA 2014	EVALUATION 2015
Remboursement capital de la dette	1,63	1,95
intérêts de la dette	1,13	1,30
<b>Annuités (Intérêts+Capital)</b>	<b>2,76</b>	<b>3,25</b>

B.AMENAGEMENT en millions d'€	CA 2014	EVALUATION 2015
Remboursement capital de la dette	3,34	5,00
intérêts de la dette	0,85	0,82
<b>Annuités (Intérêts+Capital)</b>	<b>4,19</b>	<b>5,82</b>

Le remboursement en capital du Budget Aménagement de 5 M€ en 2015 intègre des remboursements anticipés de 2 M€ sur les prêts contractés en 2013 et 2014

## La charge de la dette y compris l'ensemble des budgets annexes de l'Agglomération de la Région de Compiègne

en millions d'Euros	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	EVALUATION 2015
Remboursement capital de la dette	4,87	4,96	5,53	6,31	7,76	6,36	7,28	9,27
intérêts de la dette	2,25	3,15	2,73	3,02	3,43	3,28	3,03	3,14
<b>Annuités de la dette Intérêts+ Capital</b>	<b>7,12</b>	<b>8,11</b>	<b>8,26</b>	<b>9,33</b>	<b>11,19</b>	<b>9,64</b>	<b>10,31</b>	<b>12,41</b>

## 2.1- les hypothèses financières du budget principal

Hypothèses d'évolution des recettes fiscales :

- Revalorisation forfaitaire de +0,9 % des bases foncières
- Evolution des bases de TH maximum de +1%
- Stabilité de la CVAE en 2015 (6,93 M€ contre 6,94 M€ en 2014)
- Dynamique des bases de CFE (+ 3,5 %)
- Progression de la TASCOM : augmentation du taux à 1,20 en 2015 en application de la délibération adoptée en juin 2012 soit + 70 K€.

**PAS DE HAUSSE DE TAUX POUR L'ANNEE 2015  
TANT POUR LES MENAGES QUE POUR LES  
ENTREPRISES**

## 2.2- les orientations pour le budget principal

- L'ARC réaffirme sa volonté de conserver une même qualité de service aux habitants sans alourdir les charges pesant sur les familles et sur les entreprises
- La nécessité de conserver un bon niveau d'autofinancement
- Les dépenses liées aux FPIC présent en charge par l'ARC (+0,4 M€)
- Maitrise des dépenses de fonctionnement malgré :
  - \* L'effet ciseaux constaté entre les dépenses et les recettes
  - \* La baisse importante des dotations de l'Etat, baisse de la DGF de 1.2 M€

## 2.2- les orientations pour le budget principal

- Nos engagements en matière d'investissement se traduiront par un soutien actif :
  - à l'emploi,
  - au développement économique porteur d'avenir et de croissance,
  - au logement
  - à l'accompagnement de l'enseignement supérieur,
  - au développement du commerce de centre ville ou de centre bourg

## 2.2 - Les orientations pour le budget Principal

Les opérations d'investissement s'inscrivent dans ces objectifs.  
Parmi les projets mis en œuvre, nous pouvons citer :

- la participation de l'ARC au développement de l'UTC et à l'enseignement supérieur
- la poursuite du financement du projet PIVERT
- Les aides à la pierre prévues dans le cadre de la délégation
- La poursuite des travaux du bassin d'écêtement de Choisy au Bac
- Les études pour la lutte contre les inondations

## 2.2 - Les orientations pour le budget Principal

### Des économies de fonctionnement concrètes et ciblées

- Le renforcement du contrôle des dépenses de fonctionnement permettra de poursuivre la mise en œuvre et l'optimisation des ressources, de maîtriser les charges, sans supprimer les actions
- La vente des biens de l'ARC ne présentant pas un intérêt stratégique
- La participation au budget Aménagement est en contraction, 3 M€ contre 4 M€ en 2014, le montant total des participations du budget principal aux budgets annexes s'élève globalement à 4.55 M€ contre 5,72 M€ en 2014
- Une stabilisation de BP à BP des charges à caractère général à hauteur de 4,5 M€
- Les subventions et participations, fixées à 0,8 M€ soit au niveau identique à 2014
- La prévision de dépenses de fonctionnement pour 2015 s'établit autour de 46,5 M€ contre 47,5 M€ en 2014, traduction de la maîtrise de nos dépenses

# SYNTHESE ORIENTATIONS 2015 : FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : ORIENTATIONS 2015			
en M€	Budget + DM 2014	CA 2014 prévisionnel	Orientations 2015
Charges à caractère général	4,51	3,79	4,58
Charges de personnel	5,38	5,36	6,32
Charges financières	1,43	1,13	1,35
Attributions compensations et autres	19	18,76	19,25
Subventions et participations	4,27	4,17	4,07
Virement à l'Investissement	4,4		2,27
Amortissements et divers	8,56	8,84	8,63
<b>TOTAL</b>	<b>47,55</b>	<b>42,05</b>	<b>46,47</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : ORIENTATIONS 2015			
en M€	Budget + DM 2014	CA 2014 prévisionnel	Orientations 2015
Excédent antérieur	5,06	5,06	4,3
Impôts et Taxes	30,67	31,17	30,87
Dotations et Participations	10,46	10,59	9,25
Produits de service et divers	1,36	2,72	2,05
<b>TOTAL</b>	<b>47,55</b>	<b>49,54</b>	<b>46,47</b>

La hausse des dépenses de personnel de 0,94 M€ s'explique par :

- La prise en charge des postes transférés de la Ville vers l'ARC en application de la mutualisation pour 0,4 M€ avec un remboursement de la ville à hauteur de 0,25 M€
- Le financement des postes pour le Droits de sols pour 0,09 M€ compensé en totalité par les remboursements des nouvelles communes membres
- Le paiement des agents affectés au Centre de Supervision Intercommunal pour 0,3 M€ avec une recette issue des communes de 0,22 M€
- L'effet du GVT et de la revalorisation des carrières des agents de catégorie C pour 0,1 M€

Les recettes correspondantes figurent dans la ligne produits de service pour 0,56 M€. Le CA 2014 de cette même ligne (2,72 M€) prend en compte une écriture d'ordre comptable de 1,2 M€ liée aux cessions de patrimoine dont l'inscription en BP est en investissement

# SYNTHESE ORIENTATIONS 2015

## INVESTISSEMENT

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT : ORIENTATIONS 2015

en M€	Budget + DM 2014	CA 2014 prévisionnel	Orientations 2015
Travaux et Etudes	10,21	9,16	3,78
Remboursement d'Emprunts	1,68	1,63	1,95
Subventions versées	1,73	1,26	2,01
Déficit reporté			3,19
Divers	0,08	0,08	0,15
<b>TOTAL</b>	<b>13,7</b>	<b>12,13</b>	<b>11,08</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT : ORIENTATIONS 2015

en M€	Budget + DM 2014	CA 2014 prévisionnel	Orientations 2015
Emprunts et dettes	3,86	3,5	1,49
Subventions recues	0,37	0,25	0,39
Produits cessions	1,09		0,59
Autofinancement	4,41		2,27
ordre et divers	3,97	5,18	6,34
<b>TOTAL</b>	<b>13,7</b>	<b>8,93</b>	<b>11,08</b>

*en 2015 le montant de 6,34 intègre le financement du déficit d'investissement 2014*

# Autorisations de programme pluriannuelles

- Les Autorisations de Programme / Crédits de paiement (AP/CP) permettent de voter des enveloppes budgétaires réparties sur plusieurs exercices et de ne mobiliser sur chaque exercice que la seule part de crédit nécessaire aux paiements des factures reçues.
- Les AP/CP seront ajustées lors du vote des BP en fonction des rythmes de réalisation des opérations.
- Budget Principal :
  - Rocade Nord-Est
  - Participation à la modernisation et aux extensions de l' UTC
  - Pont urbain
  - Bassin d' écrêtement des crues de Choisy
  - Pistes cyclables
  - Les aides à la pierre

# Les orientations du Budget Aménagement pour 2015

## 2.3 - les orientations pour le budget aménagement

- Les principaux objectifs en 2015 :
  - Poursuivre un développement de notre territoire respectueux de l'environnement et compatible avec la situation économique et les objectifs du SCOT.
  - Stabiliser notre encours de dette
  - Soutien à l'emploi et au logement
  - Dans la continuité de 2014, les travaux ne seront engagés qu'en fonction d'un calendrier précis fixant les dates de ventes et de travaux les plus concomitantes possibles

## 2.3- les orientations pour le budget aménagement

- Pour 2015, le PPI présente un montant prévisionnel global de 7,4 M€ et une évaluation de recettes de 6,4 M€ dont les cessions : 5.69 M€ contre une prévision de 5.03 M€ en 2014 et un réalisé 2014 de 5.21M€
- La participation du budget principal d ' un montant de 3 M€ (4 M€ en 2014)
- Le remboursement du capital en 2015 s' élève à 5 M€ y compris les opérations de remboursement anticipé.
- Le recours à l' emprunt prévisionnel d' équilibre fixé en fonction des objectifs 2015 et de la capacité à emprunter du budget soit une inscription prévisionnelle de 6.14 M€ contre 6.00 M€ en 2014.

# Les principales opérations :

## 1) Parc d'activités

- Pôle de développement de Margny-lès-Compiègne ;
- Le Parc d'activité du Bois de Plaisance à Venette ;
- Le Parc technologique des Rives de l'Oise à Venette ;
- Le Camp du Roy à Jaux.

## 2) Les opérations mixtes d'activités et habitat :

- Les Jardins à Lacroix-Saint-Ouen pour la poursuite des travaux engagés ;
- Ecole d'Etat Major pour les études et les travaux.

## 3) Les opérations sur l'habitat

- Le Maubon à Choisy-au-Bac;
- ZAC du Camp des Sablons à Compiègne (ANRU);
- Centre Bourg de Saint Sauveur ;
- Le Moulin Bacot à Clairoix.

# Hypothèse d'équilibre du projet de Budget Aménagement

Dépenses		Recettes	
Dépenses PPI	7,43	Ventes + Subventions	6,45
Dettes	5,83	Participation du budget principa	3,00
<i>Charges financières</i>	<i>0,83</i>		
<i>Remboursement du capital</i>	<i>5,00</i>		
Déficit net 2014 reporté	2,32		
<b>Total dépenses</b>	<b>15,58</b>	<b>Total recettes</b>	<b>9,45</b>
		<b>Besoin de financement</b>	<b>6,13</b>

L'équilibre du budget est obtenu par le recours à un financement extérieur de 6,13 M€ portant ainsi les recettes d'investissement à 15,58 M€

A ce stade d'élaboration, le besoin d'emprunt prévisionnel s'établit à 6,13 M€ contre 6,00 M€ au BP 2014. Ce montant sera ajusté tout au long de l'exercice en fonction des réalisations constatées en dépenses et en recettes

# ARC 2015

- Maintenir un niveau d'investissement important pour assurer la poursuite du développement et de l'attrait de notre territoire**
- Stabiliser la fiscalité malgré les fortes baisses des dotations de l'Etat**
- Affirmer notre engagement dans le désendettement de la Collectivité**
- Etre très ambitieux dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de conserver des marges de manœuvre dans les années futures**

# Débat

I' ARC  
prépare notre avenir

